

**Article « Dans le Morvan : vivre loin des transports »** (Source : page de présentation d'un épisode issu de la série de podcasts *Les Enjeux territoriaux*, France Culture, Radio France, Vendredi 6 mai 2022, <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/les-enjeux-territoriaux/dans-le-morvan-vivre-loin-des-transports-5744700> )

**Depuis plus de dix ans dans le Morvan, entre Avallon et Autun, 85 kilomètres de chemins de fer ne voient plus passer le train depuis 2011. Parcourir cette voie délaissée permet de découvrir une France loin des zones urbaines et des grands axes, où menace la fermeture des cafés et des écoles.**

Avec **Pierre Demoux**, journaliste aux Echos, auteur de *A la poursuite du train fantôme. 85 kilomètres à pied dans le Morvan* (éd. La Tengo, 2022).

L'économie du Morvan dépend de sa forêt, de ses arbres et de ses troupeaux dont l'exploitation se heurte aux enjeux écologiques et climatiques. Les loups qui ont remplacé les trains menacent les élevages et la forêt est envahie par la monoculture de Douglas, un pin qui pousse vite droit et qui donne du bois résistant. Dans le Morvan, le train est parti, mais la vie continue sans lui, remplacé progressivement par une voie verte et un vélorail. D'ailleurs, les Néerlandais adorent s'y installer, attirés par le silence.

Pierre Demoux explique : *"les petites lignes ont souffert pendant très longtemps du sous-investissement de la part des pouvoirs publics."* Une ligne à grande vitesse reliant Paris-Lyon a fait une apparition sur le territoire, *"les autorités n'avaient pas prévu de faire un arrêt entre ces deux villes, il a fallu une mobilisation politique pour que l'Etat accepte de mettre un arrêt en Bourgogne, au Creusot-Montceau"*.

### **Eloignement des grands axes**

Dans les zones où les voies de communication ne sont pas très bonnes et où les villes et les villages sont éclatés, la voiture *"est un outil de déplacement indispensable."* Selon Pierre Demoux, la région pâtit d'un manque de connexions qui a d'ailleurs entraîné la fermeture du premier restaurant Courtepaille et du fabricant de bas textiles Dim.

Ce restaurant était un des premiers de la chaîne : *"il a fermé au moment du rachat par le groupe Buffalo Grill, qui a regardé la rentabilité des restaurants et s'est rendu compte que ce Courtepaille était loin des zones commerciales périphériques"* ajoute Pierre Demoux.

L'usine Dim quant à elle était le premier employeur de la ville d'Autun. Cette grosse implantation industrielle a rétréci avec la crise du textile français : les ateliers français ont tous fermé les uns après les autres. *"Le dernier qui reste est à Autun."* Mais l'entreprise est fragilisée, passant *"de rachat en rachat. Elle vient d'être rachetée par un fond américain"*.

### **Richesse environnementale**

#### **Culture du pin**

Cet éloignement des grands axes permet au Morvan d'exploiter à nouveau sa riche forêt de pins, en évitant cette fois de tomber dans *"des travers écologiques"*. En effet, les forêts de la région ont longtemps été en proie à la monoculture. Une méthode néfaste pour la biodiversité : *"les forêts sont coupées en coupe rase : tous les 30 ou 40 ans, on rase entièrement plusieurs hectares, cela laisse des trous dans la couverture forestière du Morvan et impacte la biodiversité"* affirme Pierre Demoux.

#### **Retour des loups**

Si la présence des loups est moins importante dans le Morvan que dans les Alpes par exemple, ils représentent tout de même une nouvelle menace pour les éleveurs : *"c'est une difficulté en plus contre laquelle ils ne peuvent pas se défendre puisque la chasse au loup est très réglementée"* déclare Pierre Demoux.

#### **Lieu touristique prisé**

Le Morvan est un espace peu dense, peu pollué et naturel qui attire de plus en plus de touristes et de néoruraux : *"avec le Covid, on se rend compte que c'est un atout. Les gens recherchent la nature : on retrouve à la fois un côté touristique avec des voyageurs qui viennent pour un week-end ou des vacances, et à la fois une vague de néoruraux venus s'installer dans ces villages, soit dans une résidence secondaire, soit dans une résidence principale."* Parmi eux, une petite communauté néerlandaise a élu domicile dans le Morvan et y trouve tout ce qu'elle ne trouve pas dans son pays.